

Arras, le 1^{er} avril 2020

Covid-19 : mise en place de la réserve sociale régionale

Pour faire face, collectivement, à la crise sanitaire du COVID-19, le président de la République a appelé les Français à « inventer de nouvelles solidarités ». En ce sens, la plateforme jeveuxaider.gouv.fr-réserve civique COVID19 a été lancée la semaine dernière.

De nombreux acteurs du secteur social ont par ailleurs remonté des difficultés d'absentéisme involontaires, dues au contexte épidémique actuel. Pour faire face à cette situation, une **réserve sociale régionale** a été mise en place dans la région Hauts-de-France en partenariat avec l'union régionale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales (URIOPSS) et la fédération des acteurs de la solidarité des Hauts-de-France (FAS).

Dans ce cadre, l'URIOPSS et la FAS ont développé un **outil permettant de recenser** d'une part les travailleurs sociaux ainsi que les étudiants dans ce domaine volontaires pouvant constituer une **réserve sociale**, et d'autre part, les besoins des associations en **professionnels qualifiés**. Des besoins importants sont prégnants dans le secteur de l'accueil et de l'hébergement pour les publics les plus précaires.

Cet outil, disponible en ligne, est basé sur une **logique de proximité**. Les associations peuvent renseigner leurs besoins par arrondissement et y trouver à la fois des salariés mis à disposition par une association partenaire mais également des stagiaires disponibles.

Après quelques jours de mise en œuvre effective, nous dénombrons sur le département du Pas-de-Calais 64 offres de service émanant d'étudiants et 88 provenant de personnels salariés, essentiellement dans les secteurs de l'enfance et du handicap. Face à ces propositions de concours, 19 structures ont pour le moment fait part d'un besoin.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se félicite de cette **initiative citoyenne** et encourage vivement toutes les bonnes volontés à **se mobiliser davantage** dans cette période de **crise sanitaire** où l'accompagnement des **publics les plus fragiles** est un **devoir de solidarité**.

Pour accéder à la plateforme de recensement des besoins et des ressources en personnels, contactez la FAS ou l'URIOPSS :

- Contact URIOPSS : Claire ADAM - c.adam@uriopss-hdf.fr
- Contact FAS : Tiffany THIROLLE - tiffany.thirolle@federationsolidarite.org